« *Je dis : ne vous laissez pas abuser, soyez tous démocrates.* »
Jean-Michel Blanquer, LCI, 5/04/2018

Le vendredi 19 mai 2017, M Blanquer est ministre depuis deux jours. Il obtient un créneau d'interview sur France Inter, auprès d'Ali Badou. Quelques extraits : « *Je veux faire évoluer [le système], je n'ai pas la prétention de le révolutionner ou de le réformer depuis mon bureau, ce serait une catastrophe de penser de cette façon-là. Je veux libérer les énergies, je veux respecter les professeurs, respecter la communauté éducative et ensemble libérer les énergies. Il n'y a pas un ministre qui arrive en faisant des décrets et des lois et qui n'a pas de baguette magique et qui à la fin s'en va parce qu'il ne l'a pas. Il y a une communauté de pratiquement 1 million de personnes, sans parler des parents d'élèves, finalement des plus de soixante millions de français qui sont concernés par l'école. On doit rassembler tout ce monde* […] *pour faire progresser les choses.* »

On ne peut que se réjouir, d'autant que cela ne sera pas trop difficile : le cadre est déjà là. Le Conseil Supérieur de l'Éducation est composé de représentants des enseignants, des personnels d'orientation et d'éducation, des enseignants chercheurs, des personnels de direction, des corps d'inspection, des personnels techniques, administratifs, sociaux et de santé, des personnels de bibliothèque, des chefs d'établissements privés du premier et second degré et de représentants du supérieur privé, d'étudiants, de parents d'élèves du public comme du privé, de lycéens, d'associations familiales, des collectivités territoriales, d'associations périscolaires, de salariés et de fonctionnaires hors EN, d'employeurs, de l'enseignement agricole, tous désignés par les organisations représentatives correspondantes. N'en jetez plus.

Il eut un rôle décisif, il a aujourd'hui un rôle consultatif. Il doit donc être consulté, par exemple sur les programmes. Il l'a donc été sur les programmes du lycée. Un peu moins de 60 membres ont siégé et voté sur chacun des programmes. La présentation des programmes a donné lieu à 37 votes. Aucun n'a obtenu la majorité absolue, certains programmes ont obtenu un vote favorable grâce à de nombreuses abstentions, le cas le plus emblématique est celui des options de seconde, dont certaines (comme Création et culture-design de seconde générale et technologique) sont passées avec une voix pour. 15 programmes ont donné lieu à un vote favorable : des enseignements optionnels de seconde, et l'essentiel des enseignements de spécialité liés aux disciplines technologiques, c'est-à-dire ceux qui n'ont été modifiés qu'à la marge. Le tronc commun et les enseignements de spécialité des séries générales ne passent pas, parfois de façon spectaculaire : SES (50 voies contre, aucune pour), Histoire Géographie (47 contre, 1 pour), EMC (41 contre, 0 pour), Français (41 contre, 2 pour)… Ce n'est plus un rejet, c'est un désaveu, surtout si on se rappelle que ce sont ces programmes là qui ont fait l'objet des plus importantes transformations.

Malgré cela, le décret est bien paru le 20 janvier au *Journal Officiel*, dans des conditions étonnantes, puisqu'il y est annoncé que les annexes (entendre les programmes eux-mêmes), ne seraient publiées que la semaine suivante, dans le BO du 22 janvier, soit deux jours avant la grève annoncée.

Reste une question : pourquoi ce rejet massif ? On ne pourra pas ici faire l'inventaire détaillé des reproches faits à ces programmes par ceux qui les ont étudiés en détail. On peut rappeler toutefois le vœu voté au CSE en décembre 2018, qui demandait un moratoire sur les réformes, expliquant que les programmes, en l'état, n'étaient pas applicables en septembre 2019. Ce vœu fut adopté par 49 vois pour et 4 contre.

On peut aussi dire une régularité des reproches, quelles que soient les matières concernées : un détachement manifeste de l'état des recherches scientifiques dans chacun des domaines, des choix idéologiques très précis et des propositions didactiques qui se ramènent le plus souvent à des tâches d'exécution et de restitution. *Exeunt* la création, la recherche, le débat, l'éducation à l'incertitude, la nécessité de prendre en compte plusieurs approches. La forme la plus marquée de cette réalité est

soulignée par l'APSES (Association des professeurs de sciences économiques et sociales), avec par exemple la disparition de la taxe carbone, du chômage, du pouvoir d'achat, des inégalités. Au point que, fait à ma connaissance inédit pour une association professionnelle, l'APSES appelle à la grève le 24/01, publiera un projet alternatif de programmes de terminale et surtout, proposera des ressources pour contourner les programmes de SES !

En fait, si on articule l'effacement progressif des enseignements généraux au lycée professionnel, l'obscurité du fonctionnement de la plateforme Parcoursup (jusqu'à provoquer un avis du Défenseur des Droits), les « ajustements » aux programmes de maths, de français et d'éducation morale et civique des cycles 2 et 3, la disparition des TPE, l'insistance pesante sur le « devoir de réserve », qui n'a pourtant pas d'existence légale concernant les enseignants, on est obligé d'admettre qu'on assiste à une caporalisation massive de tous les acteurs de l'éducation, élèves compris. La façon dont ces programmes sont imposés est tout à fait cohérente avec leur contenu et leurs objectifs. Ainsi, confrontée en même temps aux discours du ministre sur l'écoute, sur la concertation, sur la « majorité silencieuse » qui l'approuverait, sur la nécessité d'une société qui ait un regard positif sur ses enseignants, etc., l'Éducation Nationale, est en train de prendre une forme dystopique qui fait frémir. Parlons cinéma : la confiance dont nous gratifie M. Blanquer ressemble bien plus à celle que Kaa quémande de son regard hypnotique dans *Le Livre de la jungle* qu'à celle que retrouve le protagoniste de *Looking for Eric* de Ken Loach, lorsqu'il voit tous ses camarades solidaires renverser le caïd en retournant contre lui ses propres codes. A ce titre, le projet de l'APSES d'inventer collectivement des possibilités de subvertir les injonctions de ces nouveaux programmes constitue une perspective réjouissante dont nous serions bien avisés, tous, de nous emparer.